7523	Services directs de recherche d'informations permanente et de serveur de base de données
7523	Services d'audiomessagerie téléphonique
821	Services immobiliers se rapportant à des biens propres ou loués
822	Services immobiliers à forfait ou sous contrat
83106 à 83109 uniquement	Services de location simple ou en crédit-bail de machines et de matériel, sans opérateurs
83203 à 83209 uniquement	Services de location simple ou en crédit-bail d'articles personnels et domestiques
841	Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques
842	Services de réalisation de logiciels, y compris les services de consultations en matière de systèmes et de logiciels, ainsi que les services d'analyse de systèmes, de conception, de programmation et de maintenance
843	Services de traitement de données, y compris les services de traitement, de tabulation et de gestion des installations
843	Services de traitement en direct de l'information et/ou de données (y compris traitement de transactions)
844	Services de base de données
845	Services d'entretien et de réparation de machines et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs
849	Autres services informatiques
86501	Services de consultations en matière de gestion générale
86504	Services de consultations en matière de gestion des ressources humaines
86505	Services de consultations en matière de gestion de la production
8660	Services connexes aux services de consultations en matière de gestion (sauf 86602: Services d'arbitrage et de conciliation)
8674	Services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère
8676	Services d'essais et d'analyses techniques, y compris d'inspection et de contrôle de la qualité (à l'exclusion du matériel de transport et du numéro 58 de la FSC)
874	Services de nettoyage de bâtiments
876	Services de conditionnement
8814	Services Annexes à la sylviculture et à l'exploitation forestière, y compris la gestion des forêts
883	Services Annexes aux industries extractives, y compris les services d'exploration et de forage
8861 à 8864 et 8866	Services de réparation Annexes à la fabrication de produits en métaux, de machines et de matériel
940	Services d'assainissement et d'enlèvement des ordures, services de voirie et services analogues

Notes relatives à l'Annexe 5

1. Le présent accord est assujetti aux modalités énoncées dans la liste que le Canada a jointe à l'*Accord général sur le commerce des services* (AGCS).

2. Dans le domaine des télécommunications, l'offre du Canada se limite aux services améliorés ou à valeur ajoutée qui sont fournis au moyen d'installations de télécommunications de base louées à des fournisseurs de réseaux publics de transport des télécommunications.

3. Le présent accord ne vise pas les marchés suivants:

a) les services de gestion et d'exploitation d'installations publiques ou privées utilisées à des fins publiques, y compris la recherche-développement financée par le gouvernement fédéral;

b) les services d'utilité public;

c) les services d'architecture et d'ingénierie se rapportant à des aérodromes ainsi qu'à des installations de communications ou de missiles;

d) la construction navale et la réparation de navires ainsi que les services d'architecture et d'ingénierie s'y rapportant;

e) les services concernant des produits achetés par le Ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada, le Ministère des Pêches et des Océans pour la Garde côtière canadienne ainsi que les corps policiers provinciaux, qui ne sont pas indiqués comme étant visés par le présent accord;

f) les services achetés pour appuyer les forces militaires se trouvant à l'étranger.